



MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction générale de l'alimentation
Mission des urgences sanitaires
Sous direction de la santé et de la protection animale
Bureau de la santé animale
Adresse : 251 rue de Vaugirard - 75 732 PARIS CEDEX 15
Suivi par : Xavier ROSIERES (MUS)/Hélène SADONES (BSA)
Tél : 01 49 55 52 46/01 49 55 80 18
Fax : 01 49 55 84 23/01 49 55 43 98
Courriel institutionnel :
alertes.dgal@agriculture.gouv.fr
bsa.sdspa.dgal@agriculture.gouv.fr

NOTE DE SERVICE
DGAL/MUS/SDSPA/N2010-8244
Date: 18 août 2010

Date de mise en application : Immédiate
Abroge et remplace : Aucune
Date limite de réponse : Aucune
Nombre d'annexe : 1
Degré et période de confidentialité : Services de contrôle

Objet : modification de la note de service DGAL/MUS/SDSPA/N2010-8185 du 06 juillet 2010

Références :

- Décret n° 2008-636 du 30 juin 2008 fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère chargé de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche.
- Arrêté du 30 juin 2008 portant organisation et attributions de la direction générale de l'alimentation.
- Note de service DGAL/SDSPA/N2001-8113 du 30 juillet 2001 relative au plan d'urgence « pestes aviaires », gestion des suspicions : les prélèvements et les analyses de laboratoire .
- Note de service DGAL/SDSPA/SDSSA/N2003-8050 du 10 mars 2003 relative au plan d'urgence contre la fièvre aphteuse.
- Note de service DGAL/SDSPA/N2005-8215 du 06 septembre 2005 relative au plan d'urgence fièvre catarrhale ovine.
- Note de service DGAL/SDSPA/N2006-8194 du 31 juillet 2006 relative au plan d'urgence des pestes porcines.
- Note de service DGAL/SDSPA/N2007-8294 du 06 décembre 2007 relative à la procédure d'alerte « fièvre aphteuse »
- Note de service DGAL/SDSPA/N2008-8196 du 29 juillet 2008 relative au rappel sur la procédure d'alerte fièvre aphteuse
- Note de service DGAL/SDSPA/N2009-8022 du 19 janvier 2009 relative aux maladies à déclaration obligatoire autres que salmonelloses aviaires

Résumé : La présente note modifie et remplace l'annexe 1 de la note de service DGAL/MUS/SDSPA n° 2010-8185 du 06 juillet 2010, notamment le fait que seules les volailles et non toutes espèces d'oiseaux, doivent faire l'objet d'une notification d'une suspicion d'influenza aviaire à la direction générale de l'alimentation. Par ailleurs, les DRAAF seront directement informées des notifications.

Mots-clés : Santé animale, fiches de notification, alertes, DRAAF.

Destinataires	
Pour exécution : DDPP et DDCSPP DDSV (Ile de France) DSV (DOM)	-Pour information : Préfets DRAAF/SRAL DRIAAF (Ile de France) IGAPS DGS InVS Pour information en interne : CVO (chief Veterinary Official) Cadres de permanence à la DGAL

- a) L'annexe 1 : Liste des maladies animales faisant l'objet d'une notification adressée à la mission des urgences sanitaires (M.U.S), est modifiée et remplacée par l'annexe jointe.
- b) Dans le paragraphe III (points d'entrée des notifications à la DGAL), la phrase rédigée initialement ainsi :

« Une copie de cette transmission sera adressée pour information au DRAAF (DRIAAF) respectif sur la boîte de messagerie institutionnelle des SRAL »

est remplacée par :

« Une copie de cette transmission sera adressée pour information à chaque DRAAF (DRIAAF) respective sur les boîtes de messagerie institutionnelle « structure DIRECTION » et « structure SRAL ».

Le Directeur Général Adjoint
Chef du Service de la Coordination
Des Actions Sanitaires – C.V.O.
Jean-Luc ANGOT

ANNEXE 1 : Liste des maladies animales faisant l'objet d'une notification adressée à la MUS

A) Maladies réputées contagieuses

Maladies	Espèces	Stade auquel la maladie doit faire l'objet d'une notification	Délais de transmission à la MUS	Documents à utiliser
Anémie infectieuse des équidés.	Equidés	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Anémie infectieuse du saumon.	Saumon atlantique (salmo salar), truite arc -en-ciel (O.mykiss), truite fario (S.trutta)	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Botulisme.	Volailles	Confirmation	Différé	Annexe 4
Brucellose.	Toutes espèces de mammifères	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Clavelée.	Ovins	Suspicion clinique	Immédiat	Annexe 2
Cowdriose.	Bovins, ovins et caprins	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Dermatose nodulaire contagieuse.	Bovins	Suspicion clinique	Immédiat	Annexe 2
Fourme.	Equidés	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Encéphalite japonaise.	Equidés	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Encéphalite West-Nile.	Equidés	Suspicion clinique	Immédiat	Annexe 2
Encéphalite virale de type Venezuela.	Equidés	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Encéphalites virales de type Est et Ouest.	Equidés	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Fièvre aphteuse.	Toutes espèces animales sensibles	Suspicion clinique	Immédiat	Fiche de suspicion plan d'urgence
Fièvre catarrhale du mouton (autres sérotypes que 1 et 8)	Ruminants et camélidés	Confirmation	Immédiat	Fiche de suspicion plan d'urgence
Fièvre charbonneuse.	toutes espèces de mammifères	Suspicion clinique	Immédiat	Annexe 2
Fièvre de la vallée du Rift.	Bovins, ovins, caprins	Suspicion clinique	Immédiat	Annexe 2
Fièvres hémorragiques à filovirus.	Primates non humains	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Herpès-virose de la carpe.	Carpes (Cyprinus carpio)	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Herpès-virose simiène de type B.	Primates non humains	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Hypodermose clinique.	Bovins	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Infection à Bonamia exitiosa.	Huîtres plates (australienne et du Chili)	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Infection à Bonamia ostreae.	Huîtres plates (européenne, australienne du Chili, du Pacifique, asioatique et d'Argentine)	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Infection à Marteilia refringens.	Huîtres plates (européenne, australienne du Chili, asioatique et d'Argentine) et moule (commune et méditerranéenne)	Confirmation	Différé	Annexe 4
Infection à Perkinsus marinus.	Huîtres japonaises et de l'Atlantique	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Infection à Microcytos mackini	Huîtres plates (européenne et du Pacifique), huîtres japonaises et de l'Atlantique	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Infestation due à Aethina tumida.	Abeilles	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Infestation due à Tropilaelaps.	Abeilles	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Influenza aviaire.	Volailles	Suspicion clinique	Immédiat	Fiche de suspicion plan d'urgence
Leucose bovine enzootique.	Bovins	confirmation	Différé	Annexe 4
Loque américaine.	Abeilles	confirmation	Différé	Annexe 4
Maladie d'Aujeszky.	Toutes espèces de mammifères	confirmation	Immédiat	Annexe 2
Maladie de la tête jaune.	crevette brune (Panaeus aztecus), crevette rose (Panaeus duorarum), crevette kuruma (Panaeus japonicus), crevette tigrée brune (Panaeus monodon), crevette ligubam du Nord (Panaeus setiferus), crevette à pattes blanches du Pacifique (panaeus vannamei)	confirmation	Immédiat	Annexe 2

Maladie de Nairobi.	Ovins, caprins	confirmation	Immédiat	Annexe 2
Maladie de Newcastle.	Toutes espèces d'oiseaux	Suspicion clinique	Immédiat	Fiche de suspicion plan d'urgence
Maladie de Teschen.	Suidés	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Maladie des points blancs.	crustacés décapodes	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Maladie hémorragique épizootique des cervidés.	Cervidés	Suspicion clinique	Immédiat	Annexe 2
Maladie vésiculeuse du porc.	Suidés	Suspicion clinique	Immédiat	Annexe 2
Morve.	Equidés	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Nécrose hématopoïétique infectieuse.	Saumons : atlantique (S.salar), keta (O.keta), argenté (O.kisutch), japonais (O.masou), sockeye (O.nerka), chinook (O. tshawytscha), truite biwamasou (O. rhodurus) et truite arc en ciel (O.mykiss)	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Nécrose hématopoïétique épizootique.	Traites arc-en-ciel et perche commune	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Nosébose des abeilles.	Abeilles	Confirmation	Différé	Annexe 4
Péripleurite contagieuse bovine.	Bovins	Confirmation	Immédiat	Annexe 2
Peste bovine.	Ruminants et suidés	Suspicion clinique	Immédiat	Annexe 2
Peste des petits ruminants.	Ovins et caprins	Suspicion clinique	Immédiat	Annexe 2
Peste équine.	Equidés	Suspicion clinique	Immédiat	Annexe 2
Peste porcine africaine.	Suidés	Suspicion clinique	Immédiat	Fiche de suspicion plan d'urgence
Peste porcine classique.	Suidés	Suspicion clinique	Immédiat	Fiche de suspicion plan d'urgence
Pleuropneumonie contagieuse des petits ruminants.	Ovins, caprins	confirmation	Immédiat	Annexe 2
Pullorose-typhose.	Toutes les espèces d'oiseaux d'élevage	confirmation	Immédiat	Annexe 2
Rage.	toutes espèces de mammifères	Suspicion clinique	Immédiat	Annexe 2
Septicémie hémorragique.	Bovins	confirmation	Immédiat	Annexe 2
Septicémie hémorragique virale.	Saumons du pacifique, truites arc-en-ciel et fario, brochets, corégones, ombres communs, turbots, morues de l'Atlantique et du Pacifique, harengs, aiglefin et sprats	confirmation	Immédiat	Annexe 2
Stomatite vésiculeuse.	Bovins, équidés et suidés	Suspicion clinique	Immédiat	Annexe 2
Surra.	Equidés, camélidés	confirmation	Immédiat	Annexe 2
Syndrome de Taura.	Crevette ligubam du Nord (panaeus setiferus), crevette bleue (Panaeus stylirostris), crevettes à pattes blanches du Pacifique (Panaeus vannamei)	confirmation	Immédiat	Annexe 2
Syndrome ulcéreux épizootique.	Poissons exotiques des genres: catla, Channa, Labeo, Mastacembelus, Mugil, Puntius et Trichogaster	confirmation	Immédiat	Annexe 2
Théilériose.	Bovins	confirmation	Immédiat	Annexe 2
Trichinellose	Toute espèce animale sensible	confirmation	Immédiat	Annexe 2
Trypanosome.	Bovins	confirmation	Immédiat	Annexe 2
Tuberculose.	Toutes espèces de mammifères	confirmation	Différé	Annexe 4
Variole caprine.	Caprins	Suspicion clinique	Immédiat	Annexe 2

B)maladies à déclaration obligatoire et zoonose

Maladies	Espèces	Stade auquel la maladie doit faire l'objet d'une notification	Délais de transmission à la MUS	Documents à utiliser
Fièvre Q (seulement si associée à des cas humains)	ruminants	confirmation	Immédiat	Annexe 2
Ornithose-psittacose	toutes espèces d'oiseaux	confirmation	Immédiat	Fiche de déclaration SPHINX
Botulisme bovin	bovins	Suspicion clinique	Immédiat	Fiche de déclaration SPHINX
Métrite contagieuse des équidés	Equidés	confirmation	Immédiat	Fiche de déclaration SPHINX
Lymphangite épizootique	Equidés	confirmation	Immédiat	Fiche de déclaration SPHINX
artérite virale des équidés	Equidés	confirmation	Immédiat	Fiche de déclaration SPHINX